



Partage de meubles -plusieurs héritiers - document à signer

Par **Pivoine69**, le **01/12/2014** à **21:15**

Quel document les héritiers d'une succession doivent-ils signer avant de pouvoir enlever les meubles partagés à l'amiable ?
Suite au décès de ma tante, nous devons nous partager les meubles de sa maison ; nous sommes 5 héritiers (4 de mes cousins et moi-même -- ma tante n'avait pas d'enfant).
Un partage à l'amiable semble possible mais je ne peux être présente avec 2 de mes cousins car je me fais agresser.
1-Savez-vous quel document mes cousins doivent signer pour que je puisse procéder en toute légalité à l'enlèvement des meubles qui doivent me revenir ?
2-Sur quel site trouver ce document ?
Autre question : qui pourrait me renseigner si je ne parviens pas à avoir de réponse à la question 1-
?rnrnmerci